

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue exceptionnellement en huis clos le mardi 16 juin 2020 à compter de 15h55 par vidéoconférence ayant quorum, en vertu de l'arrêté pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux (COVID-19), ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la Préfète Chantal Lamarche.

La séance est enregistrée et l'enregistrement sera mis à la disposition des citoyens.

Sont présents par vidéoconférence :

Monsieur Gaétan Guindon	Maire de la municipalité de Denholm
Monsieur Alain Fortin	Maire de la municipalité de Montcerf-Lytton
Madame Francine Fortin	Mairesse de la Ville de Maniwaki
Monsieur Roch Carpentier	Maire de la municipalité de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau

Sont aussi présentes par vidéoconférence :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière.

Ouverture de la séance par le préfet

Madame la préfète déclare la séance ouverte à 15 h 55 et aborde ensuite l'ordre du jour.

2020-CA-047

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 16 juin 2020

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-CA-048

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mai 2020

Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du 19 mai 2020, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-CA-049

Autorisation à la direction générale, en collaboration avec la direction du service de développement économique – Octroi de financement à même le Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises, pour entérinement ultérieur

Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'autoriser la direction générale, en collaboration avec la direction du service de développement économique d'octroyer aux dossiers recommandés par les membres du comité administratif à l'occasion des rencontres de comité plénier, pour entérinement à la séance ordinaire subséquente du comité administratif, en raison de la situation exceptionnelle et urgente dans laquelle ces prêts sont demandés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-CA-050	Entérinement - Octroi de financement – 40 000\$ à même le Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Dossier 20-522, sous conditions
	Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Roch Carpentier, propose et il est résolu d'entériner l'octroi d'un montant de 40 000 \$ à même le fonds PAU-PME au dossier 20-522, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 25 mai 2020.
	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2020-CA-051	Entérinement - Octroi de financement – 25 000\$ à même le Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Dossier 20-525, sous conditions
	Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'entériner l'octroi d'un montant de 25 000 \$ à même le fonds PAU-PME au dossier 20-525, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 25 mai 2020.
	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2020-CA-052	Entérinement - Octroi de financement – 50 000\$ à même le Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Dossier 20-523, sous conditions
	Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d'entériner l'octroi d'un montant de 50 000 \$ à même le fonds PAU-PME au dossier 20-523, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 25 mai 2020.
	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2020-CA-053	Entérinement - Octroi de financement – 30 000\$ à même le Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Dossier 20-526, sous conditions
	Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d'entériner l'octroi d'un montant de 30 000 \$ à même le fonds PAU-PME au dossier 20-526, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 25 mai 2020.
	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2020-CA-054	Octroi de financement – 2 000\$ à même le fonds Jeunes promoteurs et 2 000\$ à même le fonds SPED – Dossier 19-148, sous conditions
	Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d'octroyer un montant de 2 000 \$ à même le fonds Jeunes promoteurs et 2 000\$ à même le fonds SPED au dossier 19-148, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 8 juin 2020.
	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2020-CA-055	Octroi de financement – 4 000\$ à même le fonds Jeunes promoteurs et 15 000\$ à même le fonds SPED – Dossier 19-167, sous conditions
	Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'octroyer un montant de 4 000 \$ à même le fonds Jeunes promoteurs et 15 000\$ à même le fonds SPED au dossier 19-167, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 8 juin 2020.
	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-CA-056	Octroi de financement – 15 000\$ à même le fonds Émergence – Dossier 20-401, sous conditions
	Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d’octroyer un montant de 15 000 \$ à même le fonds Émergence au dossier 20-401, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 8 juin 2020.
	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2020-CA-057	Octroi de financement – 15 000\$ à même le fonds SPED – Dossier 19-170, sous conditions
	Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d’octroyer un montant de 15 000\$ à même le fonds SPED au dossier 19-170, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 8 juin 2020.
	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2020-CA-058	Octroi de financement – 2 000\$ à même le fonds Jeunes promoteurs et 3 000\$ à même le fonds SPED – Dossier 20-200, sous conditions
	Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d’octroyer un montant de 2 000 \$ à même le fonds Jeunes promoteurs et 3 000\$ à même le fonds SPED au dossier 20-200, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 8 juin 2020.
	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2020-CA-059	Octroi de financement – 4 000\$ à même le fonds Jeunes promoteurs et 3 000\$ à même le fonds SPED – Dossier 20-400, sous conditions
	Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d’octroyer un montant de 4 000 \$ à même le fonds Jeunes promoteurs et 3 000\$ à même le fonds SPED au dossier 20-400, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 8 juin 2020.
	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2020-CA-060	Octroi de financement – 3 500\$ à même le fonds Émergence – Dossier 20-045, sous conditions
	Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d’octroyer un montant de 3 500 \$ à même le fonds Émergence au dossier 20-045, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 8 juin 2020.
	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2020-CA-061	Octroi de financement – 4 000\$ à même le fonds Jeunes promoteurs et 15 000\$ à même le fonds SPED – Dossier 20-404, sous conditions
	Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin propose et il est résolu d’octroyer un montant de 4 000 \$ à même le fonds Jeunes promoteurs et 15 000\$ à même le fonds SPED au dossier 20-404, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 8 juin 2020.
	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-CA-062 **Octroi de financement – 4 000\$ à même le fonds Jeunes promoteurs et 8 000\$ à même le fonds SPED – Dossier 20-403, sous conditions**

Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'octroyer un montant de 4 000 \$ à même le fonds Jeunes promoteurs et 8 000\$ à même le fonds SPED au dossier 20-403, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 8 juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-CA-063 **Octroi de financement – 3 500\$ à même le fonds SPED – Dossier 20-039, sous conditions**

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d'octroyer un montant de 3 500\$ à même le fonds SPED au dossier 20-039, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 8 juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-CA-064 **Octroi de financement – 15 000\$ à même le fonds Émergence – Dossier 19-020, sous conditions**

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d'octroyer un montant de 15 000 \$ à même le fonds Émergence au dossier 19-020, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 8 juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-CA-065 **Octroi de financement – 4 000\$ à même le fonds Jeunes promoteurs et 15 000\$ à même le fonds SPED – Dossier 20-300, sous conditions**

Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d'octroyer un montant de 4 000 \$ à même le fonds Jeunes promoteurs et 15 000\$ à même le fonds SPED au dossier 20-300, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 8 juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Note au procès-verbal

Les membres du comité remercient le service du développement économique pour leur travail exceptionnel durant toute cette période de pandémie.

2020-CA-066 **Clôture de la séance**

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu de clore la présente séance à 16 h 03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Chantal Lamarche
Préfète

Véronique Denis
Directrice générale adjointe
et greffière

Je, Chantal Lamarche, préfète, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.